

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

2004 : un bon cru

L'année 2004 a été marquée par une série d'événements. Citons pèle-mêle : la 1ère édition de la Fête de la Musique sur notre territoire, l'obtention du Label suisse Cité de l'énergie ou encore le Label Fourchette verte junior remis aux Restaurants scolaires. Au chapitre des bonnes nouvelles, on peut aussi citer l'avancée de la gestion des déchets et le boni de 5,5 millions. Notre dossier.



En 2004, les Restaurants scolaires de Vernier ont obtenu le Label Fourchette verte

Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du 17 août 2005

Délai rédactionnel 18 juillet 2005

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mentha

P. 3

2004 : un bon cru

En 2004, le Conseil administratif a mandaté une entreprise spécialisée dans les audits sécurités afin de parvenir à réduire, voire exclure les risques d'accidents au travail.



© LDD

P. 11

Sport pour tous

Une journée de découverte sportive au Lignon le 3 septembre. En attendant, profitez des cours de plongée et d'aquagym.



© Frank Mentha

P. 20

«Si t'es été» aux Avanchets

L'Eclipse et la Maison de quartier des Avanchets s'associent pour animer le quartier durant tout l'été.



© LDD

P. 25

Championnats de corde à sauter

L'Association Contact Avanchets a organisé son cinquième championnat de corde à sauter. Plus d'une quarantaine d'enfants s'y sont inscrits.



© LDD

P. 30

Théâtre d'été

La compagnie du TARDS jouera «le Libertin» d'Eric-Emmanuel Schmitt du 8 au 29 juillet dans le parc de la Maison Chauvet-Lullin.

2004 : un bon cru

1. Le boni de 5,5 millions

Depuis 1998, la commune boucle ses comptes de fonctionnement dans le noir. L'année 2004 a permis de boucler avec un boni de 5,484 millions de francs. Or, le projet de budget 2004 prévoyait un excédent présumé de revenus de 41 600 francs.

Que s'est-il donc passé ? Il faut relever trois points cruciaux pour expliquer cet important boni: les charges de fonctionnement ont été inférieures de plus de 2 millions à celles retenues lors de l'établissement du budget. Cela s'explique en grande partie par la révision des pertes sur débiteurs des personnes physiques. En effet, la diminution du reliquat des impôts a entraîné un réajustement de la provision sur débiteurs douteux de plus de 1 million de francs.

A noter également un disponible de presque 250 000 francs sous la rubrique des intérêts de la dette, du fait que la hausse des taux ne s'est heureusement pas encore réalisée. Second aspect: les revenus. Le total des revenus est supérieur de 3,18 millions de francs au budget voté. Cela s'explique essentiellement par une production de la taxe professionnelle des entreprises nettement supérieure à celle inscrite au budget, ainsi qu'à un réajustement important de l'estimation de la production 2003 des personnes morales. Relevons au passage que l'estimation de la production de l'impôt 2004 en matière des personnes physiques est presque conforme à l'estimation : 41,8 millions pour 42 millions de francs inscrits au budget.

Par contre, les réajustements des impôts estimés sur les années précé-

dentes impliquent une insuffisance de revenus de l'ordre de 850 000 francs.

Enfin, en ce qui concerne les investissements, le total des dépenses s'élève à environ 6,8 millions, soit 7,2 millions de moins que prévus au budget. L'explication provient du fait que différents crédits font souvent l'objet de reports, tandis que certains sont tout

simplement abandonnés au profit d'autres jugés plus urgents.

2. La 1ère édition de la Fête de la musique

Pour sa première édition, la commune de Vernier a joué la carte de l'ouverture et de la diversité et a mandaté l'Association Vernier sur Rock pour l'organisation de cette fête.

Clin d'oeil chiffré

- 158 305** entrées à la piscine du Lignon (dont 61 758 dans le bassin fermé);
- 3427** entrées au minigolf pour sa première année d'exploitation (dont 1774 enfants);
- 7** fonctionnaires supplémentaires engagés durant l'année, sur un total au 31.12.04 de 239 (sans les auxiliaires);
- 176** mariages ont été célébrés;
- 209** places d'accueil à la rentrée 2004/2005 au sein des diverses institutions de la petite enfance, permettant à plus de 350 enfants de trouver une solution de garde;
- 450** corbeilles sont désormais réparties aux endroits les plus fréquentés par les promeneurs (+ 100);
- 612** dossiers actifs (personne seule, couple ou famille) ont été traités en 2004 par le Service de l'action sociale et des solidarités;
- 4741** documents ont été acquis par les bibliothèques pour la somme totale de 82 163 francs;
- 67 262** personnes ont emprunté un livre/DVD ou autres dans l'une des bibliothèques de la commune (y compris via le Bibliobus), soit une progression de 1,78%;
- 3424** pièces d'identité ont été établies pour un montant encaissé de 347 641 francs;
- 630** médailles de chiens ont été délivrées.

S.G.



31 formations musicales comprenant 287 musiciens étaient programmées sur deux jours sur les cinq scènes réparties dans divers quartiers de la commune. Malgré une météo catastrophique, cette première édition a été une réussite tant sur le plan technique que musical, même si le nombre de spectateurs est resté modeste.

3. Le Label Cité de l'énergie

Les dix ans d'existence du Service communal de l'énergie ont été couronnés par la remise durant l'automne du label «Cité de l'énergie». Mis en place en 1995, ce processus nécessite non seulement un programme de politique énergétique mais également un suivi et une amélioration continue. Pour être certifié, il faut avoir passé un audit prouvant que la collectivité publique en question a réalisé au moins 50% des mesures possibles. En parallèle à cela, le Service de l'énergie s'est attelé à diagnostiquer avec les Services Industriels de Genève (SIG) l'ensemble de l'éclairage public communal. Vernier possède aujourd'hui une carte complète de ce réseau. Chaque lampadaire ou luminaire a été répertorié informatiquement sur une carte communale.

4. L'avancée de la gestion des déchets

Malgré une augmentation de la population de 76 habitants (entre fin 2003 et fin 2004), les ordures ménagères ont diminué de 155 tonnes, baissant ainsi la moyenne communale par habitant à 259 kilos. Les déchets encombrants sont en diminution (80,36 tonnes) ainsi que les déchets métalliques (10,36 tonnes). Cela est dû essentiellement à un triage par les collaborateurs du service de la récupération après chaque ramassage. Le but étant pour les encombrants de séparer le bois des déchets à brûler et pour la ferraille de récupérer l'aluminium et tout ce qui peut être valorisable.

5. L'obtention du label Fourchette verte

Les neuf restaurants scolaires de la commune ont reçu le label Fourchette Verte Junior. Il s'agit d'un label de qualité créé en 1993 par le Département de l'action sociale et de la santé dont le but vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans un environnement sain. Rappelons que via son prestataire DSR, la commune sert en moyenne 467 repas chaque jour ouvrable. Pas moins de 1600 enfants ont mangé au moins une fois dans l'un des restaurants scolaires verniolans.



© Frank Mentha

Après chaque ramassage de déchets, un triage est effectué à la place de tri

6. Les perspectives scolaires

Le développement de la commune nécessite la réalisation de nouvelles écoles. Une étude a été menée en coordination étroite avec le Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique. A la lecture des conclusions de cette étude, on constate que si les secteurs des Avanchets (diminution des effectifs),

et d'Aire-Le Lignon (augmentation des effectifs contenue par une réserve de 4 classes) ne sont pas préoccupants à l'horizon 2007 à 2011, il n'en va pas de même avec le secteur Vernier où l'on s'attend à court terme à une augmentation sensible des effectifs. En implantant, d'ici à 2007, une nouvelle structure de 4 classes et ses annexes, la commune répondrait à très long terme à la scolarisation de nombreux nouveaux élèves dans ce secteur.

Par ailleurs, en septembre 2005, la commune ouvrira un quart de groupe scolaire (4 classes enfantines) sur le site de la Ferme Bourquin. En effet,

on peut s'attendre à un nombre d'enfants scolarisés supplémentaire d'environ 150 élèves pour les dix ans à venir.

7. La sécurité au travail

Depuis le 1er janvier 2000, de nouvelles directives fédérales concernant la mise en place de mesures adéquates pour préserver la santé des collaborateurs sur le lieu de travail en

vigueur. Le Conseil administratif de Vernier a mandaté une entreprise spécialisée dans les audits sécurités afin de parvenir à réduire, voire exclure les risques d'accidents, et de mettre à disposition du personnel les moyens de prévention contre les maladies et accidents professionnels. Ils ont entamé l'analyse de l'ensemble des bâtiments et des services de la commune en septembre 2004.

8. L'Arcade Emploi_Jeunes

Il s'agit d'une structure mise en place au printemps 2003 pour venir en aide aux jeunes en recherche d'emploi et de formation. La fréquentation de ce lieu a bondi entre 2003 et 2004. 82 jeunes y étaient passés en 2003, pour 240 en 2004.

Parmi les jeunes qui ont fréquenté l'Arcade, il y a ceux qui ne sont venus qu'une fois (10), 90 dont les passages sont fluctuants et 60 qui viennent régulièrement.

Deux prestations principales sont offertes aux jeunes: les chantiers éducatifs et les stages. Les chantiers éducatifs concernent ceux qui ne sont pas encore prêts à faire un stage en entreprise. En 2004, il s'agissait de la réfection du garage de la route du Bois-des-Frères, de travail environnemental au Bois de la Grille, de la réfection des locaux de Vernier-sur-Rock, de la réception lors des 25 ans des Transports Publics Verniolans et de travaux de peinture au Jardin Robinson de Balexert. Une vingtaine de jeunes ont bénéficié de ces chantiers. Quant aux stages, 45 jeunes en ont profité. Enfin, sur les 240 jeunes venus à l'Arcade depuis juin 2003, 65 ont commencé une formation ou trouvé un emploi.

9. L'étude du patrimoine arboré

2004 a vu l'achèvement de l'étude du patrimoine arboré communal. Durant

quatre ans, ce sont très exactement 2658 arbres situés dans les parcs, les écoles, les centres sportifs ou les cimetières de la commune qui ont été examinés. Les résultats permettent de planifier les travaux à venir. Le point de départ de cette vaste opération était le violent orage qui avait partiellement dévasté de nombreuses branches au parc Chauvet-Lullin durant l'été 1999. Tout commence par une analyse visuelle. Sans symptôme visible, l'étude s'arrête. Dans le cas contraire, l'investigation se poursuit jusqu'à ce qu'on décèle les causes exactes du mal dont souffre l'arbre. Jusqu'en 2010, pas un lieu public ne va échapper à ces travaux d'entretien. Ils ont été budgétisés à 600 000 francs.

10. L'agrandissement du cimetière de Vernier

C'est en 2004 qu'ont été menés l'essentiel des travaux liés à l'agrandissement du cimetière de Vernier. Ce dernier aura permis de réaliser environ 500 emplacements de tombes supplémentaires. Pas moins de 70 arbres et des rangées de rosiers ont été plantés pour offrir un moment de détente aux personnes venant se recueillir.

S. G.



Durant quatre ans, ce sont 2658 arbres qui ont été examinés.

Conseil municipal > séance du 7 juin 2005

Les crédits suivants ont été acceptés à l'unanimité :

Tout d'abord, nos conseillers municipaux votent un crédit de CHF 180'000.- qui est destiné à la réfection de la chaussée de la route du Canada.

Le second crédit ouvert, d'un montant de CHF 300'000.-, est destiné aux travaux d'aménagements de la zone 30 du secteur chemin des Vidollets et chemin de la Greube.

Suit un crédit de CHF 58'500.- pour l'expertise des bâtiments sur la demande du Service cantonal de toxicologie industrielle et de protection contre les pollutions intérieures pour détecter la présence d'amiante ou de poussière d'amiante, ceci afin de protéger la santé des travailleurs et de l'environnement.

Puis se sont les crédits liés au renouvellement d'un engin porte outils du centre d'entretien, pour une somme de CHF 164'000.- ainsi que d'un tracteur polyvalent pour le service des espaces verts, d'une valeur de CHF 43'000.- qui sont acceptés.

Une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle situé au chemin de Crotte-au-Loup 7a est quant à elle acceptée par 17 oui, 13 non et 1 abstention. Cette dérogation permettra la réalisation d'un escalier extérieur et d'un jardin d'hiver.

Une motion intitulée «Pour des prestations sociales équitables et transparentes» est acceptée à l'unanimité. Par ce vote, nos élus invitent

le Conseil administratif à présenter annuellement à la commission sociale, jeunesse et petite enfance un bilan des activités du service de l'action sociale et des solidarités, ainsi qu'un récapitulatif des prestations communales offertes et une information constante de l'évolution du dispositif cantonal en matière d'aide sociale.

Une délibération relative à l'indication de la position des groupes politiques lors des votes est ensuite acceptée par 30 oui et une abstention. Désormais, le-la Président-e du Conseil municipal est tenu-e d'indiquer le détail des positions par parti lors de chaque vote de séance plénière, ces indications seront ensuite reportées sur procès-verbaux. Il en va de même dans les commissions lors

du vote final des objets traités.

Par un vote unanime, les élus acceptent finalement la cession à la commune à titre gratuit de la parcelle située à la route de Vernier 178 de la part de Monsieur Michel Maulini.

Trois points de l'ordre du jour sont quant à eux renvoyés en commissions. Il s'agit d'une pétition pour le droit d'accès aux commerces dans le quartier chemin Champ-Claude et route de Vernier, d'un crédit pour le réaménagement du carrefour de la route d'Aïre et du chemin Henri-de-Buren ainsi que le chemisage du collecteur et la réfection des trottoirs et de la chaussée du chemin Henri-de-Buren et, finalement, d'un crédit pour l'aménagement d'une zone 30km/h à l'avenue Henri-Golay.



Un crédit de CHF 300'000.- a été voté pour les travaux d'aménagements de la zone 30 du secteur chemin des Vidollets et chemin de la Greube.

Prochaine séance

Les séances sont suspendues jusqu'au mardi 4 octobre 2005 à 20h30.

Le procès-verbal des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



© Magali GIRARDIN

Zoom sur...

Andrée Dall'Aglio

**Conseillère municipale,
membre du parti écologiste**

Quelle est votre passion ou hobby ?

« La beauté de l'environnement, naturel et construit, spécialement les zones de haute altitude et leurs populations; la randonnée pédestre.

Et mes autres passions de toujours: la lecture et l'écriture et cuisiner pour ceux que j'aime. »

Quel est votre plat préféré ?

« De Genève : la longeole aux lentilles et la tarte aux pruneaux; du monde : les plats de poissons marins, les grillades pimentées d'agneau et de volailles, les salades mêlées de légumes et de fruits. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Avoir accompagné mon père le long des rivières en pêchant la truite

et ma première course de haute montagne, en Valais, avec lui. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Moins de bruit(s), plus de trajets piétonniers et l'amélioration des transports publics afin de favoriser une meilleure communication entre les habitants des différents «districts» de la commune, notamment le dimanche ! »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Le grand violoniste et humaniste Jehudi Menuhin; la mezzosoprano Tereza Berganza et la basse Natale de Carolis. Et dans l'ethnomusique, le groupe corse de chant polyphonique «I Muvrini», ainsi que la musique amérindienne andine. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Mes parents, qui m'ont enseigné le goût du beau et le respect des autres et de la nature. Mes fils et belles-filles, mes huit petits-enfants, et les professeurs, collègues et amis qui m'ont critiquée, conseillée et soutenue dans mon parcours atypique; François d'Assise, le «premier écologiste», protecteur des humbles et des animaux; Mozart et Alexandre Dumas; Nelson Mandela et Micheline Calmy-Rey; et toutes les femmes anonymes qui, à travers le monde, luttent pour assurer et gérer la survie de leurs familles. »

Propos recueillis par S.G.

Conseil administratif > communications

Conseil administratif

Le Conseil administratif s'est réparti ses fonctions pour l'année 2005-2006, Georges Zufferey assurant la présidence avec le titre de Maire, Thierry Apothéloz étant vice-président et Nelly Buntschu siégeant comme membre.

EVE du Lignon

Le Conseil administratif a donné son accord à la mise en conformité des installations de ventilation de cette institution pour un montant de CHF 77'000.—, en dépassement des montants budgétés pour 2005. En effet, il est apparu que la température dans les locaux de sieste pour les bébés et les enfants atteignait des pics importants au cours de l'été et qu'une révision du système de ventilation était indispensable.

Accès aux écoles

Communication du Département de l'instruction publique de l'information donnée aux parents d'élèves et aux enseignants sur le système d'accès aux bâtiments scolaires et confirmation de ces mesures par M. BEER, Président dudit département.

Ecole du Lignon

Le surcoût total des travaux de rénovation selon les exigences de la Commission des monuments, de la nature et des sites se montent à CHF 1'250'000.—.

Emploi

Lettre du Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures informant que la facturation à la commune de 15% du coût des

emplois temporaires est suspendue jusqu'au mois de novembre.

IKEA

Lettre de l'avocat de la société Jérôme informant la commune qu'il fera opposition au second projet de plan localisé de quartier en raison du fait que les pourcentages théoriques de répartition des sorties sont déséquilibrés (85 % chemin de la Croisette et 15% route de Pré-Bois) et demandant à la commune de faire de même. Le Conseil administratif confirme qu'il ne fera pas opposition.

Compagnie 51

Demande de la Croix-Rouge pour que la compagnie des pompiers de Vernier assure le service d'ordre pour la marche de l'Espoir.

Opération chaises longues

Cette année, le service des espaces verts innove. Durant l'été, soit du mardi 5 juillet au dimanche 28 août, **les parcs de la Mairie et de Balaxert** auront une ambiance estivale particulière.

Des transats et des jeux d'échecs géants seront mis à disposition pour rendre ces emplacements plus conviviaux.

Ce matériel sera disponible du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures, en cas de beau temps uniquement.



C'est à lire près de chez vous

Bien se nourrir en randonnée : menus et recettes au fil des saisons



Vous avez marché, eh bien mangez maintenant !

40 menus (10 par saison) pour rompre la monotonie des traditionnels pique-niques.

Le Songe du Taj Mahal, de Christian Petit

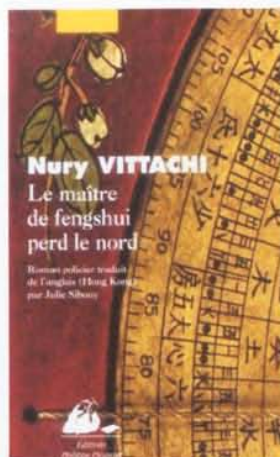


Roman d'amour et d'aventure qui raconte les multiples péripéties d'Augustin Hiriart de Bordeaux dans l'Inde des grands Moghols et son rôle dans la construction du Taj Mahal.

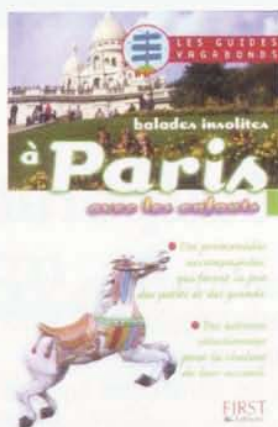
Mourir est très mauvais pour le fengshui...

Découvrez un nouvel héros de polar, C.F. Wong, qui, muni de sa boussole de maître de fengshui et de sa perspicace sagesse chinoise, résout des énigmes criminelles aussi embrouillées qu'un bol de nouilles.

Fatal fengshui, et Le Maître de fengshui perd le nord, de Nury Vittachi



Balades insolites à Paris avec les enfants



Idées de promenades par quartiers qui feront la joie des grands et des petits et foules d'adresses classées par thèmes.

La Face cachée de la StarAc'



Enquête dans les coulisses de la Star Academy qui dénonce les faux-semblants et les dérives de cette télé-réalité. Tout sur les origines de l'émission, les bénéfiques financiers, les procédures de casting, les votes pour les candidats...

Horaire estival
du samedi 2 juillet au 27 août

AVANCHET
lundi de 15h45 à 19h45
(fermé le 1^{er} août)

VERNIER
mardi de 16h à 20h

CHÂTELAINE
jeudi de 16h à 20h

Prolongations possibles. La carte de lecteur est valable pour les trois bibliothèques.

Reprise de l'horaire habituel le **lundi 29 août**.

L'Ecole de plongée offre toute une palette de cours dès 8 ans

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon et au lac durant la saison été 2005.

BAPTEMES DE PLONGEE

Enfants (dès 8 ans) CHF 10.--,
Adultes CHF 15.--.

STAGES DE PLONGEE

Enfants de 12 à 15 ans.
CHF 370.--.

Du 15 au 19 août (max. 10 pers.)

PROGRAMME SEAL TEAM

(uniquement en piscine)

Enfants de 8 à 12 ans CHF 170.--

Du 11 au 15 juillet de 9h30 à 12h
(max. 6 pers.)

OPEN WATER (pour débutants)

Dès 10 ans révolus, CHF 520.--

Début des cours : 12 juillet, 4 août

Horaire : mardi soir, jeudi soir, samedi journée

ADVANCED OPEN WATER

Dès 12 ans révolus, CHF 350.--.

Pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent.

Le cours peut se faire à tout moment. Il comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation.

SPECIALITES

Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos. CHF 180.--.

Le cours peut se faire à tout moment.

DIVE MASTER

(premier niveau professionnel)

CHF 450.--. Voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, s'adresser :

Service des sports,
route du Bois-des-Frères 30,
1219 LE LIGNON
Tél. 022 306 07 70
Instructeur M. Patrick GILLIERON
Tél. 079 213 32 03



Récupération

Déchets encombrants : Mardi 9 août 2005

Déchets métalliques : Jeudi 11 août 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET : lundi, mercredi, vendredi

PAPIER : lundi, mercredi, vendredi

VERRE : jeudi

ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements : Centre d'entretien de Vernier, tél. 022 306 07 00.

Journée Sport pour tous

**Samedi 3 septembre 2005
de 09h00 à 17h00**

Cette journée a pour but d'encourager et de promouvoir la pratique du sport. Elle veut permettre à la population de prendre contact avec les diverses associations et sociétés sportives communales.

Celles-ci présenteront des démonstrations et le public aura la possibilité de participer activement par des exercices d'initiation.

NOUVEAU! Course pédestre (gratuite)

Toutes les activités se dérouleront au Centre sportif du Lignon (place des Eglises, Le Lignon) et à la Piscine du Lignon.

Cette journée est organisée en collaboration avec les sociétés et associations sportives communales. Elle est évidemment entièrement gratuite : installations, course pédestre, parkings, etc (sauf buvette)

Venez nombreux découvrir toutes les possibilités de pratiquer un sport !

SPORT POUR TOUS

Centre sportif du Lignon et Piscine du Lignon

**Samedi 3 septembre 2005
de 9h00 à 17h00**



judo
boxe
danse
tennis
karate
escrime
basket
football
natation
aquagym
athlétisme
pétanque
badminton
gymnastique
tennis de table
rock acrobatique
gym parents-enfants
plongée sous-marine

Commune de Vernier

Organisation
Service des sports de la Commune de Vernier
en collaboration avec les sociétés sportives communales

Cours d'aquagym

Jusqu'au 31 août 2005, le mercredi de 18h30 à 19h05
Période de 10 leçons de 35 minutes (TVA 7,6% incluse)

Adulte : CHF 90.—, AVS/AI : CHF 80.—. Entrées non comprises

Paiement et inscriptions à la caisse de la piscine du Lignon.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Swiss World Music Festival - Vernier

du 7 au 11 septembre 2005

www.world-festival.ch

**Participez gratuitement au carnaval
Trinidad & Tobago !
Dimanche 11 septembre 2005**



Dans le cadre du Swiss World Music Festival, nous avons le plaisir d'organiser un carnaval dans les rues de Vernier le dimanche 11 septembre 2005.

Trois groupes d'artistes de Trinidad et Tobago vont faire résonner les rues de Vernier au son du Steelband et emporteront avec eux des costumes qu'ils mettront à disposition des personnes désireuses de participer à la fête !

Chacun peut donc s'inscrire pour faire le cortège avec les orchestres de Trinidad & Tobago, avec son propre costume ou un des costumes mis à disposition. Des costumes pour les enfants seront également disponibles.

Vous désirez vous inscrire et réserver un costume ?

Renvoyez-nous votre bulletin d'inscription, jusqu'au 15 août 2005, à : CPF Genève organisation SA - Rue des Sablières 12 - 1217 Meyrin ou par fax au 022 / 798.87.90



**Inscription au carnaval du
Swiss World Music Festival - Vernier
Dimanche 11 septembre 2005**

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nbre de personnes désirant participer :

J'ai mon propre costume

J'ai besoin d'un (ou de plusieurs) costume(s)

Préciser le nombre de pièces : ___ taille enfant, ___ taille adulte

Renseignements : CPF Genève Organisation SA, Tél. 022 / 341 48 82 - Fax. 022 / 798 87 90
et sur notre site internet : www.world-festival.ch



Chers Verniolanes et Verniolans,

Pour beaucoup d'entre nous, ce début d'été annonce les vacances et, peut-être, un départ souhaité vers une destination proche ou lointaine. Pour certain-es, cette pause bienvenue arrive à la suite d'examens scolaires, professionnels ou universitaires représentant un stade intermédiaire ou l'aboutissement d'une formation. Pour d'autres, elle n'est qu'un répit dans leur recherche d'un emploi. Pour d'autres encore, elle marque le passage initiatique de l'entrée en retraite – ou en pré-retraite. Pour d'autres enfin, elle est un jalon de plus sur le long chemin de vie. Certain-es d'entre nous ont affronté la maladie, le chômage ou la perte d'un être cher.

A toutes et tous, nous les Vertes et les Verts de Vernier, souhaitons témoigner notre admiration pour les efforts accomplis, et notre solidarité dans les efforts à venir. Nous poursuivons un objectif prioritaire : travailler **avec vous** à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de notre commune, à tous les niveaux.

Pour les Verts, « l'environnement » c'est, bien sûr, la flore et la faune, l'air et l'eau : pour le bien-être de tous et de chacun, il faut veiller sans cesse à leur contrôle et à leur protection. Mais « l'environnement » c'est bien plus

encore : c'est l'aménagement raisonnable – et raisonné – du territoire ; c'est la construction de logements sains et d'espaces de vie agréables, à des prix abordables; c'est la lutte pour le droit à la formation et au plein emploi, et l'égalité des chances, pour toutes et tous. Nous partageons ces objectifs, ou certains d'entre eux, avec d'autres partis. Mais ce que nous désirons le plus, c'est les partager avec vous, chers Verniolanes et Verniolans, Suisses et « non-Suisses », pour le bien-vivre et la satisfaction de chaque habitant de notre belle commune.

BON ÉTÉ !

Et pour celles et ceux qui désirent nous contacter :

Andrée Dall'Aglio
Conseillère municipale
Tél. + fax 022 797 57 37
lien informatique :
verte.ada@bluewin.ch

Otto Caduff
Conseiller municipal
Secrétaire du bureau
ocaduff@bluewin.ch

Nicolas Roll
Conseiller municipal
Chef de groupe
nroll@bluewin.ch

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le texte signé du parti écologiste intitulé «Santé = activité physique : un luxe, ou un choix de vie?» paru dans notre édition du mois de juin.

En effet, dans le troisième paragraphe, il fallait lire : « Cependant, à tous les âges de la vie et dans tous les groupes sociaux, et paradoxalement, ce sont, d'une part, la sédentarité et, d'autre part, les risques liés à la pratique de sports et d'exercices violents pratiqués par des adeptes pas ou mal préparés, qui causent les troubles de santé les plus graves, mais en grande partie **évitables.** » et non pas «**inévitables**» comme il a été mentionné.



Les activités du Comité

Un travail d'équipe

Le comité de l'ARV (Association Radicale de Vernier) est composé de 18 personnes.

Quatre d'entre nous ont été élus au Conseil Municipal et nous avons même un de nos membres qui siège au Grand Conseil.

Le rôle de notre comité est d'abord d'être un lien entre la population et les instances de la commune.

Grâce à nos quatre conseillers municipaux, nous pouvons non seulement informer et aider l'exécutif mais aussi avoir un rôle important par nos interventions et par nos motions dans la gestion de la commune.

Lors de notre dernière campagne législative, nous avons fait une liste de priorités que nous nous attachons, bien évidemment à concrétiser le plus rapidement possible. Sans vouloir faire un bilan exhaustif, nous pouvons relever que les points suivants sont atteints :

- Maîtrise des dépenses communales
- Meilleure transparence des comptes.
- Assurance à long terme de l'aide sociale aussi bien pour les crèches que pour le problème de la pauvreté dans notre commune.
- Utilisation rationnelle de l'argent

publique pour laisser une situation saine à nos enfants.

- Amélioration de la sécurité physique et psychique de nos concitoyens(-nes).



Nous avons le plaisir de compter dans nos rangs

Jacques Follonier,

Député au Grand Conseil.

Il s'est fait remarquer par son travail en commission de l'enseignement, sur le retour des notes dans les écoles genevoises. Nous espérons qu'il sera réélu cet automne, nous permettant ainsi d'être bien informé de ce qui se passe particulièrement au niveau cantonal.

Arrivés à mi-chemin de cette législature, nous venons de changer de président et nous essayons de mieux développer notre image «Radicale».

Nous sommes un parti du Centre, ce qui nous situe dans la majorité de la population.

Les membres de notre parti et de notre courant de pensée politique sont surtout des travailleurs et des indépendants conscients que l'état ne peut pas tout faire à leur place. La richesse n'est pas leur priorité, un fort sentiment social les anime sans être socialistes.

Ce sont bien ces personnes que nous retrouvons dans notre comité.

Commerçants, fonctionnaires, techniciens, indépendants et... retraités nous formons un groupe riche d'idées nouvelles que nous voulons mettre à la disposition de la communauté.

Si vous vous reconnaissez dans ces quelques lignes, alors n'hésitez pas à nous contacter.

ASSOCIATION RADICALE DE VERNIER

Case postale 10
1219 Châtelaine

Le comité



L'association *FORMER SANS EXCLURE* a publié le manifeste suivant qui nous paraît très important dans le cadre du débat sur l'école, nous vous invitons à soutenir cette démarche :

Former sans exclure

Manifeste 2005

« *Toute personne a droit à l'éducation.* »

(Déclaration universelle des droits de l'homme)

Nos enfants vont à l'école durant neuf ans au moins. Hélas, tous n'y acquièrent pas les savoirs et savoir-faire nécessaires pour entrer activement dans la vie d'adulte. À 15 ans, à Genève, un-e jeune sur cinq ne maîtrise pas assez la langue écrite pour connaître ses devoirs de citoyen-ne et exercer ses droits.

C'est aussi injuste qu'absurde. Une société démocratique ne peut se permettre d'exclure de la citoyenneté, de l'emploi et de la participation à la culture une fraction aussi importante de la population. C'est une question de paix et de prospérité, de justice et de solidarité. Pour lutter contre la fracture sociale, il est d'intérêt général d'élever le niveau de formation de toutes et tous, de mettre l'échec scolaire en échec. Impossible ? Non. De nombreuses études l'attestent : une plus grande égalité des résultats est non seulement compatible avec un niveau général élevé, mais elle en est même une condition.

C'est pourquoi nous voulons une école fondée sur trois principes :

Garantir une culture de base : L'école doit permettre à tous les élèves d'acquérir des savoirs solides, le sens des responsabilités et de la solidarité. C'est la condition d'une réelle égalité

des chances à l'entrée dans la vie adulte et la voie d'accès à la citoyenneté, l'autonomie, l'emploi, la formation tout au long de la vie.

Affirmer l'éducabilité de tous : Les enfants sont différents, mais tous peuvent acquérir cette culture de base, à condition que l'école tienne compte de leurs ressources et de leurs besoins, qu'elle pratique une pédagogie rigoureuse, différenciée, active, soucieuse de faire dialoguer les cultures et de donner du sens aux apprentissages.

Exclure l'exclusion : Tout au long de l'école obligatoire, l'effort doit porter sur les apprentissages et non sur la sélection. L'évaluation doit aider à apprendre et informer élèves et parents de la progression de chacun vers les objectifs. Elle ne doit ni classer, ni marginaliser, ni surtout humilier. Il faut donc viser une école pour tous, organisée en étapes pluriannuelles, sans sélection ni filières séparées.

Comment réussir ces changements ? L'éducation doit être une priorité pleinement assumée par la collectivité. L'école genevoise a besoin d'une politique courageuse, qui se donne les moyens de ses ambitions. Une politique qui soutienne, coordonne et éva-

lue les initiatives de terrain, en combinant tradition et innovation au lieu de les opposer. Cela implique la participation des parents, des élèves, des enseignant-e-s et de leurs associations. Cela exige aussi des équipes de professionnel-le-s hautement qualifié-e-s, le contrôle des effets de la formation et l'usage critique de la recherche en éducation.

L'école genevoise n'est pas aussi juste et efficace qu'elle le pourrait, qu'elle le devrait. En guise de solution, une initiative populiste propose de tout bloquer, de maintenir la sélection, de figer l'institution dans des certitudes dont on constate pourtant les limites.

**SOUTENEZ ET SIGNEZ
CE MANIFESTE SUR LE SITE :**
www.manifeste2005.org

Visitez notre nouveau site
Internet : www.ps-ge.ch/vernier

*Solidaires passionnément et
responsables !*

Parti Socialiste de Vernier
p.a. Jean-Claude JAQUET
case postale 510 – 1214 Vernier
Email : socialistevernier@yahoo.fr
Tél. 079 780 24 70

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7JOURS /7

2 MOIS FIT =
CHF 179.-

1 MOIS FIT =
CHF 99.-



Vous avez un problème de
comportement avec votre chien ?

**Obéissance – Propreté –
Aboiements, etc...**

Des professionnels à votre écoute

1^{er} rendez-vous et devis gratuit

Franchise **SWISS CYNOTECH**

Tél. 076 334 61 94



Marie, fille insolite

Un roman de Marguerite Tuller, sa biographe qui l'hébergea durant près de trois décennies et reçut toutes ses confidences. Disponible au prix de CHF 25.-
Renseignements : Mme Marguerite Tuller, 022 341 34 65.



MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Voyager aux Etats-Unis sans visa ?

Oui, mais avec le passeport 03 !



Retenez ce qui suit : Les Etats-Unis continueront, en vertu des dispositions actuelles, de vous laisser entrer sans visa après le 26 octobre 2005, si votre passeport est du modèle 03 actuellement en vigueur, et qu'il a été établi avant cette date.

Faites la démarche de commandez votre passeport dès que possible, mais au plus tard à la mi-septembre. Car si vous vous y prenez trop tard et que les autorités américaines s'en tiennent à leur échéance, vous serez dans l'obligation, après le 26 octobre, de demander un visa pour entrer ou transiter aux Etats-Unis.

Pour les habitants de notre commune, la commande de passeport se fait au poste de sécurité municipale, rue du Village 38, tél. 022 306 06 55.

Nos tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page 3e de couv.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1/2 page 3e de couv.	CHF 600.-
1 page	CHF 1000.-
1 page 3e de couv.	CHF 1200.-

Rabais de 5% dès 4 parutions et de 10% sur l'année

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Vernier est enfin dotée d'hôtels

C'est en présence de Nelly Buntschu, alors Maire de Vernier, que le premier Suitehotel de Suisse et le premier Etap Hotel de Suisse romande ont été inaugurés le 23 mai dernier.

Paul Dubrulle, cofondateur du groupe hôtelier français **Accor**, s'était déplacé le 23 mai dernier en face des Avanchets pour assister à l'inauguration d'un complexe comprenant un Suitehotel et un Etap Hotel. Ensemble, ces deux établissements reliés entre eux offrent 84 suites de 30 m² et 205 chambres, ainsi qu'un restaurant, le «Swiss Bistro».

Avec ces deux nouvelles implantations, Accor est présent à Genève avec 6 hôtels (représentant 764 clefs): un Sofitel, un Novotel, deux Ibis (dont un en face de l'aéroport), un Suitehotel et un Etap Hotel. Chaque marque correspond à un confort et à une gamme de services différents. Suitehotel représente ainsi le dernier concept de l'hôtellerie trois étoiles développé par Accor.

Le Suitehotel de Vernier est le quinzième hôtel de cette marque à ouvrir ses portes en Europe et le premier en Suisse. «Suitehotel est à l'hôtellerie ce que la Renault Espace est à l'automobile», a résumé Olivier Devys, président directeur général de Suitehotel. Chaque suite est équipée d'une cloison japonaise coulissante afin de séparer le coin repos du coin «bureau» éventuel. La TV, la table et la méri-dienne sont toutes sur des meubles à roulettes. La chambre revient à 159 francs pour une ou deux personnes. Deux enfants de moins de 12 ans peuvent y être hébergés gratuitement. La clientèle bénéficie d'une «boutique gourmande», qui propose un



snacking haut de gamme accessible 24 h sur 24 (boissons, salades, soupes), mais aussi d'une salle de remise en forme, des séances gratuites de massages relaxants tous les jeudis soir ou encore d'une salle de repasage en accès libre.

Des chambres à 89 francs

Autre nouveauté, à la fois pour Genève et pour Vernier: l'Etap Hotel propose des chambres au prix cassé de 89 francs.

Ce prix est le même pour une, deux ou trois personnes. Il s'agit de chambres standards de 12 m², dotées d'un grand lit et, au dessus, d'un lit simple idéal pour accueillir une troisième personne. La chambre est également équipée d'une douche, de toilettes, d'une petite télévision et d'un accès à Internet grâce à des bornes Wi-Fi. En Suisse, la marque Etap Hotel est déjà présente à Bâle, Berne et Zurich.

Amenée à s'exprimer lors de l'inauguration, Mme Nelly Buntschu a rappelé aux personnes présentes que Vernier est la 17e commune de Suisse et la 2e du canton, en terme d'habitants. Et d'ajouter: «Un hôtel fait rêver, un hôtel fait vivre». A ce propos, relevons que ces deux ouvertures permettent de créer 31 nouvelles places de travail au sein d'**Accor** Suisse, étant donné que le ménage au sein de l'Etap Hotel a été sous-traité à une société externe.

La promotion de cet ensemble hôtelier, situé sur une partie de l'ancien emplacement de la pépinière Boccard, a été assurée par l'entreprise totale Losinger Construction en partenariat avec Boissée Finances, la principale société franchisée du groupe **Accor** avec 55 hôtels en exploitation en France et en Suisse. Le nouvel ensemble a coûté 36 millions de francs.

Serge Guertchakoff

Echo des clubs d'aînés

Tournoi de Jass interclubs

Mercredi 27 avril à 14h30, dans les locaux du club des aînés de Châtelaine-Balexert s'est déroulé le tournoi de jass interclubs de la commune de Vernier.

Vingt-deux équipes sont inscrites. Une douzaine de joueurs du club de Vernier-Village sont venus se joindre à ceux du club de Châtelaine-Balexert. Nous les remercions chaleureusement de leur présence.

Dans une ambiance sympathique, tout s'est bien passé. Les joueurs ont été satisfaits de cette après-midi de détente et chacun est reparti avec une bouteille de Gamay.

Bon retour et à bientôt.

Y. Tornare



Invitation à la Fête du 1er Août

Les Autorités communales, comme chaque année, se feront un plaisir d'offrir aux aînés le bol-souvenir, la soupe et le café ou le thé lors de la Fête Nationale qui se déroulera à l'école des Ranches dès 18h30.

Les invitations sont à retirer jusqu'au 29 juillet, dernier délai :

Dans les clubs d'Aînés :

- de Châtelaine-Balexert auprès de M. Volken, av. de Crozet 48

- du Lignon auprès de Mme Kanceff, av. du Lignon 53

- de Vernier auprès de M. Nicolier, Président, rte de Vernier 195 A

à la mairie ainsi qu'au Service de l'action sociale et des solidarités, rue du Village 1, tél. 022 306 06 70.

Un car assurera la liaison suivante :

- 18h10 à l'av. de Crozet 39, devant le local du club de Châtelaine-Balexert
- 18h20 devant le local du Club des

Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz 10

- 18h30 à l'arrêt du bus 7, devant les immeubles de l'av. du Lignon 50-53

- 23h, départ pour le retour dans les quartiers

Un transport spécial pour les personnes handicapées peut être commandé au Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70, jusqu'au vendredi 29 juillet.

Le Club des aînés de Vernier-Village dans la tourmente

Chacun a pu prendre connaissance, au début juin, du dépliant édité par la Mairie concernant le projet de la nouvelle entrée est de Vernier et du « Signal » tout particulièrement. Nous avons donc jugé utile d'informer nos aînés, afin de couper court à tout « comité de trottoir », sur le devenir de notre local.

Il doit disparaître pour faire place à l'Ecole Allemande, gros établissement scolaire, et ce n'est pas sans un pincement de cœur que nous en avons pris acte, puisque depuis sa mise à disposition par la commune, durant 28 ans il a abrité nos activités appréciées par tous nos membres et ceux qui, de temps à autres, les accompagnaient.

Mais tout n'est pas perdu puisqu'un nouveau site de rencontre est prévu sur cette parcelle à l'Est de l'église catholique au chemin de Poussy disponible, selon nos autorités, vers le milieu de 2006. Entre-temps, la survie du club sera assurée par la mise à disposition d'une salle transitoire à la



Maison Chauvet. Les négociations sont en cours avec nos autorités quant aux contingences nombreuses qui résultent de ce chambardement et nous en communiquerons les conclusions ultérieurement dans ces mêmes pages « Aînés ». Soyez convaincus que le Comité met tout en œuvre pour garantir la maintenance et le bon fonctionnement de notre club, qui est un rouage important de la commune.

Ne vous découragez donc pas, Chers Aînés, et aidez-nous en restant fidèles à votre club, d'autant plus que les activités prévues pour cette année seront maintenues et que nous nous efforcerons de faire au mieux pour 2006.

Le Comité

Horaires des clubs durant l'été

- Châtelaine-Balexert : fermé du 30 juin au 29 août. Réouverture le 30 août.
- Vernier-Village : fermé du 23 juillet au 4 août inclus.
- Lignon : ouvert tout l'été
- Libellules : souhaite rester ouvert durant le mois de juillet

Cet été au Centre d'animation pour retraités (CAD)

Balade pédestre dans la campagne genevoise

Mardi 26 juillet 2005 dès 14h

Départ et arrivée au CAD, environ 3 heures de balade au bord de la Drize et dans les environs, halte dans un restaurant.

Inscription obligatoire au 022 420 42 80

Walking, présentation et initiation

Mardi 16 août 2005 dès 14h

Présentation et initiation à cette technique de marche rapide sur la propriété du CAD, entrée libre

Renseignements au 022 420 42 80

Animations pour les jeunes

«Si t'es été» aux Avanchets

Dans le cadre de «Si t'es été»
L'ECLIPSE
 70, ROUTE DE METRIX, 1220 LES AVANCHETS
 présente : WWW.AMECLIPSE.CH

SUMMER SESSIONS™

aux Avanchets
 du 5 juillet au 20 août 2005

Pendant 7 semaines d'été, la maison des jeunes de l'Eclipse accueille tous les adolescents de 12 à 18 ans en leur proposant des jeux, des tournais, des sorties ou tout simplement un lieu pour se retrouver.

PROGRAMME ADOS (12-18 ANS)

LES MARDIS ET JEUDIS :
 OUVERTURE À L'ECLIPSE (17H-23H.)

LES MERCREDIS :
SORTIES*
 PARC AVENTURE, WALIBI, KARTING, RAFTING, DEVALKART, TELESKI NAUTIQUE, ETC... (OUVERTES AUX 11-18 ANS)
 *Toutes les sorties et les activités sont encadrées par des animateurs et des moniteurs.

LES VENDREDIS :
TERRAIN DU JONC (16H-22H.)
 GRILLADES, JEUX, ETC...

LUNDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES :
 FERMÉ

En collaboration avec la Maison de quartier des Avanchets et avec le soutien de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle, la commune de Vernier et la commission Ados-été.

Du 5 juillet au 20 août 2005

L'Eclipse accueille tous les adolescents de 12 à 18 ans en leur proposant des sorties, des jeux, des tournais ou tout simplement un lieu pour se retrouver.

Au programme :

Les mardis et jeudis

ouverture de l'Eclipse de 17h à 23h

Les mercredis

Sorties : Parc Aventure, Walibi, karting, rafting, dévalkart, téléski nautique...

Toutes les sorties et les activités sont encadrées par des animateurs et des moniteurs

Les vendredis

Au terrain du jonc de 16h à 22h grillades, jeux, etc.

Tournoi de pétanque

L'Amicale de pétanque du Moulin organise un tournoi doublettes ouvert à tous le dimanche 31 juillet 2005

Les inscriptions peuvent se faire sur place, au 48, chemin du Moulin-des-Frères, jusqu'à 11 heures le matin du tournoi ou par téléphone au 022 341 05 93.

Animations pour tous

dans le cadre de «Si t'es été»

Animations d'été pour tout(es) les habitant(e)s du quartier des Avanchets

Du 4 au 29 juillet 2005

- Du lundi au jeudi de 15h00 à 21h00
- Vendredi de 15h00 à 24h00

Où ? A la Maison de Quartier des Avanchets, dans les cours d'écoles Jura et Salève, à la pataugeoire, au terrain de foot, etc.

Animations : Atelier bricolages, break-danse, atelier clown, gym pour aînés, jeux, cinéma en plein air, repas conviviaux (amenez vos grillades !), jeux olympiques des Avanchets, pétanque, gym parent-enfant, cuisine du monde, chasse aux trésors et encore bien d'autres activités !

Avec la participation de : l'Association des parents d'élèves de la cité des Avanchets, la bibliothèque des Avanchets, la gym parents-enfants,

la Maison des Jeunes de l'Eclipse, le Service de l'action sociale et des solidarités, le CAD et la Maison de Quartier des Avanchets.

Programme complet

à la Maison de quartier des Avanchets
13 rue du Grand-Bay
1220 les Avanchets
tél. 022 796 24 80
mqavanchet@fase.ch

L'Abarc et l'Alibi proposent

des activités durant le mois de juillet

Pour les jeunes de 10 à 15 ans
du 4 juillet au 29 juillet

Accueil libre du **lundi au vendredi de 9h à 18h**, repas à midi (CHF 5.-), à la Maison du Quartier de Vernier village l'Alibi (ch. Champ-Claude 7).

Divers activités : ateliers bois, céramique, cirque, bricolages, jeux, billard, baby-foot etc.

Diverses sorties : une fois par semaine (sur inscription).

Pour les jeunes de 12 à 20 ans
du 4 juillet au 24 juillet

Accueil libre à l'ABARC, route de Vernier 151 (au Bois de la Grille) mercredi et jeudi de 16h à 22h, vendredi au dimanche de 14h à 22h, fermé les lundi et mardi.

Pour tous renseignements :

Maison du Quartier de Vernier village l'Alibi, 022 341 04 08
mq.vernier@fase.ch

L'ABARC
022 796 21 01
as.abarc@fase.ch

Résultat du concours de lancer d'avion en papier lors de la Fête au Village du 21 mai 2005

Le gagnant du concours est Nicolas Diethelm avec un lancer de 19 m, il a reçu un bon de CHF 20.-

FINANCE EXPERT, le conseil complet sur la construction et la rénovation.



Ouvrons la voie

Avec **FINANCE EXPERT**, le conseil sur le financement de la propriété qui a de l'envergure, nous ouvrons la voie à vos projets de construction et de rénovation.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement.

Banque Raiffeisen Genève Ouest
Agence de Vernier
Chemin Champ-Claude 1
1214 Vernier
Tél. 022 930 91 91

www.raiffeisen.ch/geneveouest

RAIFFEISEN


Une nouvelle plate-forme de rencontres et de partage à Aire-Le Lignon

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une plate-forme de rencontres et de partage des associations, réseaux et groupements d'Aire-Le Lignon a été constituée.

Merci aux associations, réseaux et groupements qui ne l'ont pas encore fait de s'annoncer auprès de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon pour adhérer à la plate-forme par tél. au 022 970 06 90 ou par e-mail : mq.aire@fase.ch

Cette idée a déjà eu des antécédents ponctuels comme l'expérience « mieux vivre au Lignon » qui a démontré à l'époque une unité possible entre les habitants, associations et autres structures du quartier.

De ces expériences et notamment de la fête des associations de septembre 2004 est née l'idée de formaliser un type de relations entre les associations, réseaux et groupements du quartier.

Charte

Nous souhaitons élaborer une Charte plutôt que des statuts, dans laquelle figureraient des valeurs et des objectifs.

Un groupe de travail sera chargé de formuler cette Charte.

Objectifs de la plate-forme

Le but est de compléter et améliorer l'action associative et communautaire dans le quartier en créant une synergie respectueuse des identités propres autour des objectifs suivants :

- Rendre visible toutes les structures (plaquette de présentation, site

internet, médias, manifestation commune)

- Créer de l'entraide entre les structures (partage d'expériences et de situations problématiques, coup de main ponctuel)

- Donner une identité associative au quartier par la fortification transversale des associations (amélioration de la circulation de l'information)

- Former tous ensemble un interlocuteur de taille face aux autorités communales, cantonales et propriétaires privés

Comment s'engager dans une participation à la plate-forme

La plate-forme accueille toutes les structures ayant leur siège, leur domicile ou des activités dans le quartier, à but non-lucratif, confessionnellement et politiquement neutre en son sein, fournissant des prestations sociales, éducatives ou culturelles.

Organisation

La plate-forme s'appuie sur un comité composé de :

- Gisèle Zanone, Association des lo-

cataires du Lignon et de la Ludothèque,

- Katia Sauvin, de l'ASPEL,

- Gianna Felicissimo, de l'ASPEL et de la Ludothèque,

- Claire Vuilleumier, membre de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon,

- Tina Redha, animatrice à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon,

- Maurice Gardiol, diacre à la Paroisse Protestante,

- Boris Ettori, animateur à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon,

- German Garcia, Association des chiliens résidents à Genève

Ce comité est ouvert à toute personne.

Le travail de secrétariat et de centralisation de l'information est assuré par la Maison de Quartier d'Aire Le-Lignon.

Actions

Les actions se définiront dans une interaction avec les projets proposés dans le cadre du contrat de quartier.

Dernière audition de l'année scolaire à l'Avenir accordéoniste

Le mercredi 11 mai dernier, l'école de l'Avenir de Châtelaine donnait sa dernière audition de l'année scolaire, à l'aula de l'école des Ranches, mis gracieusement à notre disposition par les autorités de Vernier.

Une trentaine de musiciens se sont succédés, la plupart présentant un des morceaux travaillés pour les examens de fin d'année.

Cette jolie audition nous a permis de constater que la relève de l'Avenir est assurée, le nombre de jeunes accordéonistes étant en augmentation constante dans notre école...

L'audition s'est terminée par un duo inédit, accordéon et batterie, interprétant Tango pour Claude (Nougaro), du jazzman français Richard Galliano. Ce fut l'occasion pour les musiciens de faire connaissance avec le nou-

veau batteur de l'Avenir, Thierry PALEY, un verniolan pure souche (Lignon) qui nous accompagnera pour nos prochains concerts et qui, petite info en passant, ouvre une classe de batterie au Grand-Lancy. (renseignements : 022 792 01 89 ou 079 743 69 55).

Nouveau jour de cours

En **septembre prochain**, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine ouvrira une nouvelle classe d'accordéon à l'école de Châtelaine.

Les cours, individuels, seront donnés les **lundis** entre **17h et 20h**, par notre directeur musical Daniel CLOUX.

L'école de musique

- 4 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- Age de 6 ans à ...99 ans !

- Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- Examens annuels, auditions, concerts
- 4 orchestres de différents niveaux
- 34 leçons par année : CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par an)
- Taxe d'inscription: CHF 50.-
- Inscriptions toute l'année

Renseignements

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD
tél 022 782 05 89 ou
079 682 97 59
sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX, tél. 021 825 40 09
ou 078 744 50 71
www.baiana-split.ch

Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

- Ordinateur avec boîtier moyenne tour, Intel Pentium 3 500Mhz, mémoire 196MB, 48GB de disques durs, ATI Rage Fury 32MB, carte

son comp. Soundblaster, graveur CG-RW Samsung 8x/8x/32x, lecteur DVD 6x Creative, carte réseau, modem 56K V90 PCI, clavier et souris OS/2, en parfait état. Prix : CHF 239.--. Tél. 078 623 66 10.

Garde d'enfants

- Je cherche une personne qui pourrait garder mon fils de 5 ans (2e E) deux mercredis par mois dès la ren-

trée scolaire. De préférence quartier Vernier-Village. Rémunération à discuter. Tél. 022 341 52 06 ou 079 712 67 10, le soir.

Appartement - villa

- Couple avec 2 enfants cherche à acheter une villa ou un appartement, 5 pièces maximum. Tél. 079 743 89 71.

5^{ème} championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 28 mai 2005 l'Association Contact Avanchets a organisé, sur l'esplanade devant le Centre commercial des Avanchets, son cinquième championnat de corde à sauter. Plus d'une quarantaine d'enfants s'y sont inscrits.

Le Football Club de l'Eglise Evangélique Libre de Genève a aussi participé à l'animation en organisant un drill de foot (dribble + tirs au but). Bien des enfants et des ados, surtout de la gente masculine avaient répondu à «l'appel» du ballon rond!

Cette année, les records battus ont été peu nombreux. Voici tout de même les meilleurs résultats :



Petite corde endurance :

(maximum de sauts sans arrêt)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ^{ère}	Arta Redzeqi	115 sauts
2 ^e	Anna	53 sauts
3 ^e	Samuel Bernardo	41 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1 ^{ère}	Eveline Leppin	527 sauts
2 ^e	Aulona Beqiri	416 sauts
3 ^e	Arijeta Redzeqi	406 sauts

Petite corde rapidité :

(maximum de sauts en 60 secondes)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ^{ère}	Qendresa	90 sauts
2 ^e	Arta Redzeqi	87 sauts
3 ^e	Samuel Bernardo	75 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1 ^{ère}	Aulona Beqiri	142 sauts
2 ^e	Arlinda Redzeqi	133 sauts
3 ^e	Wondimu Bussy	125 sauts

Grande corde endurance

(deux tourneurs, maximum de sauts sans arrêt)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ^{ère}	Ardiel Beqiri	198 sauts
2 ^e	Samuel Teixeira	122 sauts
3 ^e	Fatlind Murselaj	36 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1 ^{er}	Geroudet Ulrich	601 sauts
2 ^e	Wondimu Bussy	500 sauts
3 ^e	Arlinda Redzeqi	470 sauts

Nous félicitons chacun des participants à ce championnat particulier. Vous avez donné le maximum ! Les résultats sont là pour attester que vous n'êtes pas des nuls ! Vous êtes très précieux.

Qu'est-ce que cette Association ?

Créée par des chrétiens de différentes églises évangéliques résidant aux Avanchets et environs, l'Association Contact Avanchets a pour but de favoriser l'épanouissement et le rapprochement des personnes, tout en les amenant à réfléchir sur Dieu et leur présence dans ce quartier.

Adresse :

Association Contact Avanchets (ACA)
Grange Lévrier 7 - 1220 Avanchets.

Le courrier des lecteurs

IKEA : Quand le bon sens élémentaire fait défaut

En mai 2004 le Conseil municipal a donné un préavis favorable à l'implantation d'un centre commercial à la Renfile ; quelques peureuses et timides demandes avaient été formulées afin de rendre le projet un peu plus acceptable bien qu'à un tel emplacement rajouter en moyenne 5200 véhicules / jour relève d'une myopie rarement égalée et un superbe coup de Jarnac pour les habitants de Vernier, tant les nouveaux problèmes de circulation seront importants.

La 2^{ème} procédure d'opposition au projet s'est terminée le 26 mai 2005 et heureusement le bon sens de multiples habitants s'est clairement manifesté en déclarant leurs oppositions au projet, même modifié partiellement.

En effet une 2^{ème} sortie sur Pré-Bois est bien prévue, mais pour le 15% du trafic total généré par Ikea ! En d'autres termes cela signifie qu'il y aura plus de 4500 véhicules / jour (en moyenne) qui passeront par le che-

min de la Croisette (ne parlons pas du trafic aux heures de pointes, ni des mercredis et samedis...) ; de là à se réjouir d'une 2^{ème} sortie sur Pré-Bois, guère utilisable dans les faits, prouve si besoin, le manque de combativité de nos autorités ou leur respect de directives « supérieures »...

Si le chiffre de 15% autorisé a été retenu, et pas plus, c'est simplement parce que... la route de Pré-Bois est déjà saturée !

Cela revient à dire que les routes de Vernier et de Pré-Bois sont saturées à ce jour et que la route de Meyrin malgré l'arrivée du tram en 2007-2009 dans le meilleur des cas n'y changera rien ; aller acheter des meubles et rentrer chez soi en tram ou bus comme le préconise certains politiciens à tendances écologiques... se passe de commentaires.

En définitive, les habitants de Vernier et eux seuls devront subir en permanence, tous les jours de l'année, pour

se rendre et revenir de leur travail, pour aller en ville, etc., les bouchons qui se créeront devant la Migros et à l'avenue Louis-Pictet (ne parlons même pas des travailleurs de la ZIMEYSA).

En terme d'aménagement du territoire, vouloir implanter un centre commercial qui ne fonctionne que grâce à l'utilisation de l'automobile, qui plus est, à l'intersection de 2 des plus grands axes routiers déjà saturés du canton n'est tout simplement pas acceptable.

Compte tenu de ce qui précède, il faut fermement encourager et soutenir les associations et habitants qui se préoccupent avant tout des intérêts des verniolanes et verniolans et qui se sont opposés au projet.

J.-F. Bouvier

Tournoi de football parascolaire : Balexert vainqueur

Le 7 juin dernier au stade du Bout du Monde ont eu lieu les matches des finales du tournoi parascolaire de football, lequel a réuni une cinquantaine d'équipes au cours de l'année 2004-2005, qui ont joué plusieurs matches dans le cadre des activités liées au restaurants scolaires.

Dans la « poule » des grands (4P à 6P) c'est Balexert qui a remporté la coupe attribuée à l'équipe victorieuse après avoir gagné tous ses matches, dont la finale opposant l'équipe de Balexert à celle du val d'Arve par 4 à 0. chaque joueur a reçu les félicitations des organisateurs avec une

médaille-souvenir. Bravo à chacun et chacune (il y avait 2 filles présentes) ainsi qu'à Eric Branche, leur entraîneur-animateur.

Y. Delieutraz
Responsable de l'animation
parascolaire du secteur de Vernier

Association des habitants du complexe des Combes

Un Jubilé : 10 ans d'animation et de service

L'AHCC fête ses 10 ans, résumer cette période en une page est une opération impossible, trop d'animations, trop d'actions.

Revenons donc juste sur nos derniers mois.

Nous avons **fêté Noël** avec la décoration de notre sapin, la visite du Père Noël et la distribution de plus de 60 sachets cadeaux.



Ensuite nous avons fait le **Carnaval à Poussy**. Avec déguisement et la cliques des tambours et fifres de Meyrin.



La **grande fête des 10 ans** avec public, spectacle et lâcher de ballons et, pour finir les festivités, une **aubade** de notre fanfare municipale.



Ceci sans oublier le travail de représentation de nos membres auprès des régies et autres corps constitué de la commune (entretien des locaux, sécurité, chiens, vandalisme, circulation routière...).

Pour le comité
Jean-Claude Huggel

L'entreprise Robert Vuillaume SA

fête ses 25 ans

Le Jurassien Robert **Vuillaume** s'est offert une nouvelle usine dotée de 1200 m² à la route de Montfleury, à Vernier. Forte de 35 collaboratrices et collaborateurs, son entreprise de menuiserie est l'une des plus grosses du canton. Il s'est notamment chargé du site de l'entreprise Franck Muller à Genthod mais aussi de l'entretien chez Givaudan. Chaque année, son chiffre d'affaires progresse, aussi grâce à sa présence à la Foire de Genève. « Je suis arrivé à Genève avec 100 francs dans les poches. Pour réussir, il faut être sérieux et bien accompagné », résume ce patron qui tient à rendre hommage à sa femme, Véronique.

Installé jusqu'à Noël 2004 dans un atelier de 140 m à Châtelaine, il s'y trouvait très à l'étroit. « Nous étions obligés de tailler la charpente ailleurs, dans des dépôts loués à l'extérieur. Ce qui signifie à la fois une perte de temps et un manque de contrôle », relève Robert **Vuillaume**, 62 ans. Les trois secrétaires se partageaient une pièce de 20 m, tandis que sa femme n'avait pas de bureau. Désormais, c'est du passé. Il a pu faire construire en 2004 sa propre usine.

Ce grand sportif est arrivé en 1963 du Jura où il avait effectué un apprentissage de menuisier-charpentier à Grandfontaine. A l'origine, il ne devait rester ici que le temps de son école de recrues. Mais il est resté. Pendant cinq ans, il fut actif au sein de l'entreprise Mangola au Lignon, avant de quitter le métier pour rejoindre une PME voisine, Procosa, en tant que chef d'atelier. Finalement, en 1980, il décidait de se mettre à son compte.



© 24 heures/Etipresse

Il a débuté dans son garage au Grand-Saconnex. Puis en 1981, il parvient à reprendre un petit atelier de 60 m² à Meyrin. Son arrivée sur le territoire communal, en l'occurrence à Châtelaine dans un premier temps, remonte à 1985.

Le secteur charpente

Les points forts de cette PME verniolane sont notamment le secteur charpente (avec dix charpentiers), le secteur menuiserie où tout est fabriqué sur mesure (portes, armoires, agencement), mais aussi les fenêtres EgoKiefer, dont Robert **Vuillaume** est concessionnaire depuis 1985. C'est même l'un des plus gros clients en Suisse de cette maison réputée pour ses fenêtres en PVC, en bois et en bois-aluminium.

« Aujourd'hui, il faut savoir un peu tout faire et ne pas être suréquipé », constate ce bâtisseur issu d'une famille de paysans. Il a trois frères et

quatre soeurs, presque tous encore établis dans le Jura.

Appliquant ce précepte, sa société possède un secteur velux entre autres, ainsi qu'une équipe de 2-3 personnes se consacrant entièrement aux travaux d'entretien demandés par des régies. « Les cambriolages engendrent entre 5 et 10 % de nos ventes suivant les périodes », constate ce patron. « Nous avons des machines polyvalentes, adaptées pour des petites et moyennes séries. De quoi nous adapter facilement à un marché très évolutif. S'il le faut, je peux livrer un agencement de cuisine en dix jours au lieu des cinq à six semaines habituelles », ajoute Robert **Vuillaume**. L'homme attache une grande importance au service après-vente, « d'autant plus que nous voyons surgir des fenêtres à très bas prix de Pologne mais de mauvaise qualité ».

S.G.

De bons résultats pour le groupe de gym agrès d'Aïre-Le Lignon

Le groupe de gym agrès d'Aïre - Le Lignon compte actuellement 26 gymnastes. L'année a débuté par le concours du printemps où 11 gymnastes en catégorie 1 ainsi que 2 en catégorie 2 étaient engagées. Sept ont obtenu une distinction, il s'agit d' Arjeta, Ella, Elsa, Karen, Maria, Tina et Zoé.

Lors du deuxième concours une de nos équipes de catégorie 1 constituée de Arjeta, Elsa, Maria et Zoé a obtenu une magnifique deuxième place. N'ayant pas assez de fille en catégorie 2 aucune équipe n'a pu être formée. Cependant nos deux gymnastes ont fait d'excellents résultats en individuel, Ella 4ème et Karen 8ème.

La saison s'est terminée par les championnats Genevois avec 14 filles en catégorie 1 , 2 filles en catégorie 2 ainsi qu'en catégorie 4. 10 gymnas-

tes ont obtenu une distinction et Arjeta a terminé 3ème de la catégorie 1. Karen a malheureusement dû se contenter de la 4ème place en catégorie 2 pour 5 centièmes.

Nous félicitons toutes nos gymnastes, en particulier Dorontina, Ella, Elsa, Gentiana, Karen, Maria, Nora, Safiya, Tina et Zoé pour leur distinction, ainsi qu' Arjeta pour sa médaille.

Malheureusement Ella va devoir nous quitter pour cause de déménagement, nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouveau club dans le canton de Fribourg.

Nous leur souhaitons à toutes de bonnes vacances et nous nous réjouissons de les revoir l'année prochaine.



Catégorie 1 (Équipe) Maria, Zoé, Elsa, et Arjeta.



Catégorie 1 et 2 deuxième concours

Théâtre d'été à Vernier

Le Libertin d'Eric-Emmanuel Schmitt

La Commune de Vernier et la Compagnie du Tards présentent du 8 au 29 juillet, dans le parc de la Maison Chauvet Lullin, la pièce de théâtre « LE LIBERTIN », d'Eric-Emmanuel Schmitt. Une comédie joyeuse et inspirée sur la morale et le libertinage!

Dès le début de la pièce le décor est posé : un petit pavillon de chasse au fond du parc de Grandval. Diderot pose. Il pose à demi-nu pour une mystérieuse femme peintre : Anna Dorothea Therbouche, portraitiste prusso-polonaise. La séance est aussitôt interrompue par le secrétaire de Diderot, catastrophé : il lui faut écrire dans l'heure l'article sur la Morale qui manque à l'Encyclopédie.

Balançant entre la rédaction de l'article et ses sentiments naissants pour la belle Therbouche, entre l'urgence de la situation et la volupté qui sied au personnage, entre la réflexion sur le sujet et sa transgression dans les faits, Diderot vacille constamment. Se pose alors la question du philosophe : l'instant présent est-il raison ou désir ? Thierry Piguet utilise cette réflexion pour sa mise en scène de la pièce : « pour moi, cette pièce me permet de mettre en relief la liberté, les libertés... et d'abord la liberté individuelle face aux préjugés (souvent moralistes) de la société, et cette opposition, qui perturbe Dide-

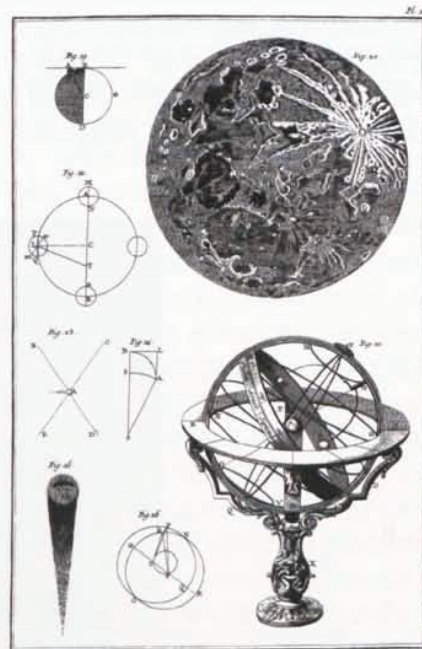
rot, opposition permanente entre société et individu, entre raison et désir ».

Il est interdit d'interdire

Du point de vue de l'individu, Diderot affirme une morale permissive et libertaire. Tout est permis sauf ce qui nuit à soi-même et à autrui. Il n'y a plus de référents divins auxquels seraient accrochés nos comportements. Le mariage n'est donc pas un traité de conduite juridico-religieux mais un contrat d'engagement réciproque qui concerne essentiellement les biens et les enfants. Toute pulsion, à condition qu'elle ne soit pas destructrice, a le droit de s'exprimer dans la vie d'un homme ou d'une femme. « Il est interdit d'interdire » souligne l'auteur Eric-Emmanuel Schmitt. Du point de vue de la société, Diderot voit les choses autrement et reconduit une morale traditionnelle : le mariage reste nécessaire à l'éducation des enfants, la transmission des biens, etc.

Ces contradictions sont cocasses et poignantes – elles font la comédie –

mais elles sont surtout humaines. Qui n'est pas écartelé entre le désir et la loi ? Entre ce qu'il s'autorise en particulier et ce qu'il interdit en général ? Vaste problème de société, vaste question qui intéresse aussi la modernité ! Quant aux femmes présentes sur scène, qui entrent et qui sortent, que l'on cache ou que l'on montre, elles



Astronomie.

« S'il n'y a point de liberté, il n'y a point d'action qui mérite la louange ou le blâme. Il n'y a ni vice, ni vertu, rien dont il faille récompenser ou punir » Diderot

- Mme Terbouche : « Je voudrais faire un tableau de vous... nu ! »
- Diderot : « Pardon ? »
- Mme Terbouche : « J'aimerais tant qu'un philosophe se révèle aux yeux du monde tel que la nature l'a fait. »
- Diderot : « Vous savez, c'est l'étude plus que la nature qui fait le philosophe. »
- Mme Terbouche : « Un tableau unique, le philosophe dans son plus simple appareil. »
- Diderot : « Ah ça, mais... c'est que je ne sais pas si justement il est simple, mon appareil ! »

« Le libertinage est la faculté de dissocier le sexe et l'amour, le couple et l'accouplement.
Le libertinage relève simplement du sens de la nuance et de l'exactitude. » Diderot

représentent et véhiculent les idées de la pièce : parodie philosophique et profondément humaine.

Pour monter cette pièce sublime, le metteur en scène Thierry Piguet s'est fait le chantre de la démesure. Il explique « dans cet espace mental, nous trouvons tout ce qui fait un philosophe : bric-à-brac d'intérêts divers ; fatras d'éléments disparates des recherches en cours ; fourbis récupérés ; monceaux de paperasses étalées, commencées, inachevées ; des livres surdimensionnés, tant sur les étagères que par terre, servant également de meubles ; le plancher jonché d'immenses parchemins ; partout, des instruments scientifi-

ques disproportionnés... de quoi rêver, réfléchir, analyser, mais aussi montrer la petitesse de l'homme et du chercheur face à l'Univers de la Connaissance. Tout est excès, tout est passion : depuis la quête permanente du savoir à l'ardeur amoureuse. »

Soutenue par des acteurs exceptionnels tels Jacques Maeder en Diderot ou Elzbieta Jasinksa en Madame Therbouche, cette pièce illuminera l'été de Vernier par sa drôlerie, son sujet universel et cette ambiance inimitable de théâtre d'été en plein air! Du très beau spectacle en perspective...

Illyria Dufey

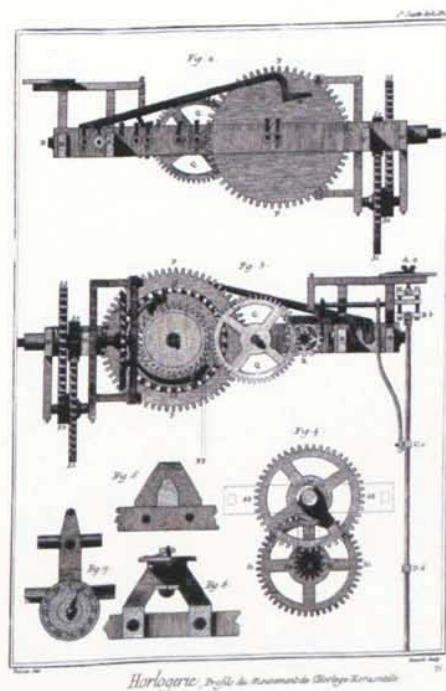
Un auteur très apprécié du public

« C'est la plus joyeuse de mes pièces » déclare l'auteur de cette comédie. Né en 1960, normalien, agrégé de philosophie, docteur, Eric-Emmanuel Schmitt s'est fait connaître principalement au théâtre pour devenir en une dizaine d'années, un des auteurs francophones les plus lus et les plus représentés en France, Belgique, Suisse, comme à l'étranger. On citera parmi ses différentes pièces, *Le Visiteur* en 1993, *Variations Enigmatiques* en 1996, ou plus récemment *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*, dont il fut tourné un film qui valut à Omar Sharif le César du meilleur acteur et *Oscar et la dame rose*, créé triomphalement à la Comédie des Champs-Élysées en février 2003 par Danielle Darrieux qui obtint le Molière de la meilleure comédienne.

Infos pratiques

Restauration sur place dès 19h30.
Représentations en plein air à 20h45 tous les jours sauf lundi, relâche.

Renseignements et réservations :
Service de la culture de Vernier,
022 306 07 80 et points de vente
Migros et Balaxert.



Images tirées de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

La Commune de Vernier et la Compagnie du TARDS
présentent

Théâtre d'été en plein air

Mise en scène
Thierry Piguet

Assistante mise en scène
Chantal Lienhard

Avec
Jacques Maeder
Elzbieta Jasinska
Chantal Lienhard
Gabrielle Durand
Rachel Gordy
Daniel Memessong

Le Libbertin

d'Eric-Emmanuel Schmitt

Du 8 au 29 juillet 2005

dans le parc de la
Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village

Restauration dès 19h30 - Représentation à 20h45

Lundi relâche

Vente des billets:

Service culturel
de Vernier: 022 306 07 80

Stand Info **balexert**

Service culturel
Migros-Genève
7 rue du Prince

STANLEY THOMAS
JOHNSON FOUNDATION

Sotheby's und Kunst
Binding Stiftung

Assés le soutien de la
Loterie Romande

IAC

Tribuna di Genève

STG

Avec l'appui de la Ville de Genève, Département des affaires culturelles